



Notre Charte

Notre charte porte les convictions et les volontés communes de l'association **Chemins d'écritures** et des animateurs d'ateliers d'écriture qui désirent rejoindre notre réseau. Elle est également un repère pour les personnes souhaitant animer des ateliers d'écriture ou y participer, ainsi que pour nos partenaires.

Si les pratiques d'animation varient selon les spécificités des publics accueillis, pour **Chemins d'écritures**, elles s'appuient sur trois valeurs fondatrices :

- une certaine conception de l'écriture et de la langue
- une exigence qualitative dans nos animations
- l'engagement de nos Membres Animateurs.

I. UNE CERTAINE CONCEPTION DE L'ÉCRITURE ET DE LA LANGUE

1. La confiance en chacun : *Tous capables d'écrire !*

Ecrire n'est ni un don ni une inspiration, mais un travail des mots. L'écriture est à la portée de tous les publics, sans exception. Chaque personne a matière à écrire, car la matière de notre écriture, c'est notre vie.

2. L'importance du collectif : *de solitaire, l'écriture se fait solidaire*

L'atelier d'écriture crée et nourrit la rencontre entre ses participants. Par le plaisir d'écrire, d'échanger, de créer, de chercher, de partager... chacun reconnaît la richesse de l'autre, sa culture, son savoir et en nourrit sa singularité.

3. Le développement de la pensée : *écrire met la pensée en mouvement*

Ecrire permet d'être acteur et auteur de sa pensée, de changer son regard sur soi, sur le monde, et favorise l'émancipation de la personne.

II. UNE EXIGENCE QUALITATIVE DANS NOS ANIMATIONS

L'association accueille toute personne ayant déjà une expérience dans l'animation d'ateliers d'écriture ou souhaitant se former.

1. La pratique de l'animation d'un atelier d'écriture

Le Membre Animateur adhérent aux **Chemins d'écritures** développe une expérience personnelle dans les domaines de la lecture et de l'écriture. Ainsi :

- Il participe ou a participé à des ateliers d'écriture en tant qu'écrivain.
- Il pratique déjà, même de manière occasionnelle, l'animation d'ateliers d'écriture, ou l'envisage dans un proche avenir.

2. Le Membre Animateur des Chemins d'écritures est en accord avec les points suivants:

- Les ateliers d'écriture sont ouverts à tous

Selon les publics auxquels ils s'adressent, ils prennent des formes différentes.

Les ateliers-dispositifs ou les ateliers pistes d'écritures sont conçus autour d'une question, d'un thème, d'un motif ou d'une motivation..., dont l'enjeu est la production d'un/de texte.s, tout en favorisant l'expression, l'échange sur la fabrique du texte.

Les ateliers-outils d'apprentissage sont adaptés à un public spécifique. Ils priorisent la construction du lien social, l'apprentissage de la langue, l'insertion, la réinsertion, le mieux-être, la thérapie, le développement personnel etc. En ce cas, l'animateur qui a la connaissance spécifique de son public puise dans les ressources qu'offre l'atelier d'écriture selon les besoins de sa pratique.

Dans tous les cas, l'écrivain fait l'expérience de l'écriture comme acte de création, comme cheminement, en croisant le chemin de l'autre.

- L'animateur facilite la venue du texte grâce à des propositions d'écriture à **contrainte** en cohérence avec le format de l'atelier et ses objectifs. Il ne s'agit pas de proposer des thèmes d'écriture libre. L'atelier n'est pas non plus une succession ludique de propositions et/ou de jeux d'écriture, même si le ludique y tient sa place.

- L'animateur est le garant du cadre de l'atelier

Il accueille les participants dans un espace apaisant propice au travail de l'écriture, il est le garant du bon déroulement de l'atelier et respecte l'écriture des participants.

- Favoriser le respect mutuel et la circulation de la parole dans le groupe

L'animateur veille à ce que les échanges en atelier soient placés sous le signe de la bienveillance et de la confidentialité. Il ne s'agit pas de formuler jugement, conseil ou appréciation qualitative sur les textes produits en suivant ou non les consignes (le participant est libre de suivre les consignes ou pas), mais de favoriser le partage de la parole, de références, d'observations, les mises en écho d'un texte par rapport à l'autre, pour mettre en valeur la diversité, la richesse, les pépites de chaque écriture.

- L'animateur est passeur de textes, littéraires et autres

Il peut s'appuyer sur de multiples supports autres qu'écrits.

- Le devenir des écrits

Le principe de la lecture partagée avec le groupe est essentiel ou, mieux encore, sous forme de lecture publique, de recueil, d'événement... Si des textes sont rendus publics, l'animateur veille au toilettage orthographique final, dans le respect de la langue des auteurs.

3. La formation de l'animateur

- La formation initiale

Il est préférable d'avoir suivi une formation initiale à l'animation d'ateliers d'écriture. Mais le plus important nous semble le fait de croire en sa propre expérience et le désir d'être en cohérence avec ses valeurs et ses convictions.

- La formation continue

L'animateur d'ateliers d'écriture adhère au principe de la formation continue pour questionner sa pratique, son éthique et sa posture d'animateur, pour la partager et la faire évoluer.

- **Chemins d'écritures** ouvre un espace propice au collectif sous la forme de **journées de rencontres entre Membres Animateurs et Membres Ressource** par types de publics, en apportant à chacun et au collectif, un espace d'analyse de pratiques, la possibilité d'une mutualisation de ressources, de se faire connaître, ainsi que des opportunités de formation et des rencontres avec des intervenants extérieurs.

III. L'ENGAGEMENT DES MEMBRES ANIMATEURS

L'ancrage de **Chemins d'écritures** dans le paysage des ateliers d'écriture ainsi que son développement se fera grâce à l'implication de chacun. Il s'agit de :

1. Porter les valeurs de l'association définies dans cette charte

2. Être dans le don et le partage

Les Membres Animateurs s'engagent à participer à la dynamique du réseau :

- en participant aux activités proposées
- en mettant en commun ressources, pratiques et compétences, échecs et réussites, questions et réponses, connaissances et doutes
- en alimentant la Lettre d'Information *Carnets de routes*
- en diffusant l'information concernant le réseau.

Entre pédagogie et création, la matière de notre écriture, ce sont nos vies, leur mise en patrimoine puis leur transmission, mille et une manières de les contenir, et de les préserver du temps, dans la compagnie des mots. D'y apporter une « signature humaine ».

Michel Neumayer, Créer en Education Nouvelle (Chronique Sociale 2018)